



L'ART POÉTIQUE.

CHANT PREMIER.

Dans ce premier chant, l'auteur donne des règles générales pour la poésie ; mais ces règles n'appartiennent point si proprement à cet art, qu'elles ne puissent aussi être pratiquées utilement dans les autres genres d'écriture. Une courte digression renferme l'histoire de la poésie française, depuis Villon jusqu'à Malherbe.

C'EST en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur

Pense de l'art des vers atteindre la hauteur :
S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,

Si son astre en naissant ne l'a formé poète,

Dans son génie étroit il est toujours captif ;

Pour lui Phébus est sourd, & Pégase est rétif.

O vous donc, qui, brûlant d'une ardeur périlleuse,

Courez du bel esprit la carrière épineuse,

N'allez pas sur des vers sans fruit vous consumer,

Ni prendre pour génie un amour de rimer :

Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amorces,

Et consultez long-temps votre esprit & vos forces.

La nature fertile en esprits excellens,

Sait entre les auteurs partager les talens.

L'un peut tracer en vers une amoureuse flamme :

L'autre d'un trait plaisant aiguïser l'épigramme ;

Malherbe d'un héros peut vanter les exploits,

Racan chanter Philis, les bergers & les bois.

Mais souvent un esprit qui se flatte & qui s'aime,

Méconnaît son génie, & s'ignore soi-même.

Ainsi. tel autrefois, qu'on vit avec Faret,

Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret,

S'en va mal à propos, d'une voix insolente,

Chanter du peuple Hébreu la fuite triomphante,

Et poursuivant Moïse au travers des déserts,

• *Saint-Amand auteur du Moïse sauvé.*